RAPPORT ANNUEL AU CRTC

RADIO FRANÇAISE
POUR LA PÉRIODE DE RADIODIFFUSION
2001 / 2002

Le 30 novembre 2002

Rendement de la radio française au cours de la période du 1er septembre 2001 au 31 août 2002

Objet	Exigences en matière de rapport	Résultats	Commentaires
1. Contenu canadien (S'applique à la Première chaîne et à la Chaîne culturelle) **Condition de licence :** • 50% des pièces musicales de catégorie 2 doivent être canadiennes à chaque mois; • 20% des pièces musicales de catégorie 3 doivent être canadiennes à chaque mois.	Rapport annuel de conformité pour la Première chaîne et la Chaîne culturelle.	Chaîne culturelle : niveaux exigés dans la catégorie 3 fréquemment dépassés, mais plusieurs mois en dessous du niveau minimal dans la catégorie 2. Cette situation est attribuable à la nature même de la programmation à 80 % consacrée à des sélections musicales de catégorie 3. Les lacunes dans la catégorie 2 portent sur un nombre beaucoup moins élevé de sélections musicales : la majorité des lacunes est due à un manquement de six chansons canadiennes au plus par mois. Première chaîne : niveaux exigés entièrement respectés voire dépassés.	Chaîne culturelle : La radio française a promptement évalué la situation. Nous avons pris des mesures correctives et amélioré nos systèmes internes de rapports et de contrôle pour éviter qu'une telle situation ne se reproduise. Première chaîne : respectée

Objet	Exigences en matière de rapport	Résultats	Commentaires
2. Musique vocale d'expression française **Attente du CRTC :** 85% des pièces musicales vocales de catégorie 2 doivent être en français.	Rapport annuel de conformité pour la Première chaîne et la Chaîne culturelle.	La Première chaîne et la Chaîne culturelle ont largement excédé les attentes du CRTC. Les moyennes mensuelles se situent entre 91% et 98%.	Attentes dépassées
3. Extension de la Chaîne culturelle **Attente du CRTC** • À 50% des francophones de chaque province; • À 75% des francophones du Nouveau-Brunswick et de l'Ontario; • À toutes les capitales provinciales.	Renseignements indiquant les émetteurs additionnels de la Chaîne culturelle mis en place au cours de l'année de radiodiffusion précédente ainsi que l'augmentation, en chiffres réels, dans la population de langue française desservie, et en pourcentage dans chaque province.	Mise en service des émetteurs de Winnipeg et Vancouver. (Colombie-Britannique et Manitoba desservies à plus de 50% de LMF). La construction des autres émetteurs se poursuit et nous serons en mesure de mettre en ondes d'ici la fin de 2003.	Attentes satisfaites

Objet	Exigences en matière de rapport	Résultats	Commentaires
4. Remplacement des stations affiliées **Attente du CRTC** Remplacement des stations affiliées de la Première chaîne : • Ville-Marie • La Tuque.	Rapport annuel sur les progrès réalisés.	Dépôt en mai 2002 des demandes de désaffiliation pour les deux dernières stations affiliées (CKVM Ville-Marie et CFLM La Tuque).	Attentes satisfaites
5. Aucune publicité **Condition de licence**	N/A	N/A	Conformité
6. Lignes directrices relatives à la représentation des personnes des deux sexes **Condition de licence**	N/A	N/A	Conformité